

Attention :
**Modification du jour, de l'horaire
et du lieu habituels de la réunion
du Conseil Communautaire**

Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau

Objet : Convocation à la réunion du Conseil Communautaire

PJ : Modèle de pouvoir
Ordre du jour
Note explicative de synthèse + annexe(s)
Procès-verbal de la séance du 27 février 2025

Réf : CGL/VE/ALH/n°2503- I0458

Contact : Aline HERGAULT

Secrétariat Général en charge des assemblées

Tél. : 02 31 66 66 13 / E-mail : assemblees@vireaunoireau.fr

Membres Titulaires du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil Communautaire qui se déroulera le :

Mercredi 2 Avril 2025 à 20h00
Hôtel de Ville de Vire Normandie
11 Rue Deslongrais – Vire – 14500 Vire Normandie

Vous trouverez l'ordre du jour de cette séance, ainsi que la note de synthèse et ses documents annexes, joints à la présente convocation.

Le conseil communautaire **ne peut délibérer que lorsque le quorum est atteint**. Le quorum sera apprécié en fonction du nombre « des seuls conseillers présents », les élus représentés par procuration ne compteront donc pas pour apprécier le quorum.

Un modèle de procuration est joint à ce présent courrier qu'il vous appartient de compléter le cas échéant. La procuration devra être remise au plus tard avant la séance lors de l'émargement.

Pour les communes ne disposant que d'un seul siège, pour lesquelles la Loi prévoit la suppléance, les élus titulaires peuvent être représentés par leurs délégués suppléants qui siègent au conseil avec voix délibérative, (article L5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Je vous remercie de bien vouloir confirmer les modalités de votre participation à cette séance auprès du Secrétariat Général de l'Intercom de la Vire au Noireau, soit par téléphone au 02.31.66.66.55 ou par mail à l'adresse suivante : assemblees@vireaunoireau.fr, dès réception de ce courrier.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau



Publié en ligne sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau <https://www.vireaunoireau.fr/> rubrique « actualités » et « agenda », le 20 mars 2025



INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Siège administratif : 20, rue d'Aignaux – VIRE
14500 VIRE NORMANDIE

Tél : 02 31 66 66 55 - accueil ivn@vireaunoireau.fr

www.vireaunoireau.fr



Attention :
**Modification du jour, de l'horaire
et du lieu habituels de la réunion
du Conseil Communautaire**

Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau

Objet : Convocation à la réunion du Conseil Communautaire

PJ : Ordre du jour
Note explicative de synthèse + annexe(s)
Procès-verbal de la séance du 27 février 2025

Réf : CGL/VE/ALH/n°2503-I0458

Contact : Aline HERGAULT

Secrétariat Général en charge des assemblées
Tél. : 02 31 66 66 13 / E-mail : assemblees@vireaunoireau.fr

Membres Suppléants du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous informe, conformément à l'article L5211-6 et en votre qualité de Conseiller Communautaire suppléant, que vous pourrez être amené(e) à pourvoir au remplacement du Conseiller Communautaire titulaire désigné pour votre commune, lors de la séance de Conseil Communautaire du :

Mercredi 2 Avril 2025 à 20h00
Hôtel de Ville de Vire Normandie
11 Rue Deslongrais – Vire – 14500 Vire Normandie

L'ordre du jour de la séance ainsi que la note de synthèse et ses documents annexes sont joints à la présente convocation.

Le conseil communautaire **ne peut délibérer que lorsque le quorum est atteint**. Le quorum sera apprécié en fonction du nombre « des seuls conseillers présents », les élus représentés par procuration ne compteront donc pas pour apprécier le quorum.

Pour les communes ne disposant que d'un seul siège, pour lesquelles la Loi prévoit la suppléance, le conseiller titulaire, **uniquement en cas d'absence** à une séance de conseil communautaire, pourra être représenté par son délégué suppléant qui siègera au conseil avec voix délibérative.

Le suppléant est alors destinataire dans les mêmes délais que le titulaire, de la convocation à la séance ainsi que des documents qui l'accompagnent.

Le cas échéant, je vous remercie de bien vouloir confirmer les modalités de votre participation à cette séance, en lieu et place du conseiller titulaire de votre commune, auprès du Secrétariat Général de l'Intercom de la Vire au Noireau, soit par téléphone au [02.31.66.66.55](tel:0231666655) ou par mail à l'adresse suivante : assemblees@vireaunoireau.fr

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau



Affiché et mis en ligne sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau <https://www.vireaunoireau.fr/> rubrique « actualités » et « agenda », le 20 mars 2025.



INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Siège administratif : 20, rue d'Aignaux – VIRE
14500 VIRE NORMANDIE

Tel : 02 31 66 66 55 - accueil ivn@vireaunoireau.fr

www.vireaunoireau.fr

